

Pourquoi déstigmatiser et plaider ?

Le problème

La bipolarité chez les jeunes reste entravée par deux obstacles — celui de la maladie elle-même, et celui des regards. La maladie frappe souvent à l'adolescence, période où l'identité se construit. Les regards, car 40% des jeunes déclarent avoir subi des discriminations liées à leur santé mentale, et beaucoup renoncent à chercher de l'aide par peur du jugement.

L'enjeu

Un jeune bipolaire non diagnostiqué aujourd'hui, c'est peut-être un adulte en incapacité de travail demain. Ce sont 9 ans de souffrance qui pourraient être évités, 15 à 20% de risque suicidaire, et des coûts qui s'accumulent pour la

société — plusieurs millions chaque année, des milliards sur quelques décennies.

Ces chiffres traduisent des vies réduites au silence, des projets d'études interrompus, des potentiels non réalisés. Sans compter que des personnes en incapacité de travail, même indemnisées, contribuent souvent via le bénévolat — une richesse sociale qui n'apparaît pas dans le PIB.

Notre réponse

Déstigmatiser, c'est rappeler que la bipolarité n'est ni une faiblesse de caractère, ni une créativité obligatoire. C'est une maladie chronique, comme le diabète. C'est permettre à un jeune de dire à son employeur : « *J'ai un trouble bipolaire* » sans crainte. C'est aider un professeur à comprendre qu'un élève en phase dépressive n'est pas un « *fainéant* ».

Plaider, c'est traduire cette compréhension en mesures concrètes. Ce n'est pas réclamer des privilèges, c'est demander l'équité : un médecin généraliste formé pour détecter, une école qui s'adapte, un employeur qui aménage, des soins accessibles pour que le parcours de soins ne dépende pas des ressources financières.

Parl.I ASBL — Pour une approche humaine de la bipolarité